



**~~PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
DES JEUNES ENTREPRENEURS (PAJE)~~**

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET
L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS (PAJE)**



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
2024**

Bilan de lancement, premières actions et fondations de l'accompagnement entrepreneurial

Document institutionnel – Version détaillée

Parakou – Bénin

Ensemble pour entreprendre, innover et bâtir le futur

	Résumé exécutif
1	Présentation générale du PAJE
2	Contexte et justification de la création
3	Vision, mission, valeurs et principes d'action
4	Objectifs de l'exercice 2024
5	Gouvernance et structuration initiale
6	Approche d'intervention
7	Programme de renforcement des capacités
8	Les formations entrepreneuriales
9	Les formations pratiques
10	Conférence « Jeunesse au cœur de l'entrepreneuriat »
11	Formation en fabrication de savon
12	Mobilisation et accompagnement des jeunes
13	Résultats et acquis
14	Contribution au développement économique local
15	Communication, visibilité et animation
16	Difficultés et réponses institutionnelles
17	Leçons apprises
18	Analyse de la performance
19	Perspectives 2025
20	Conclusion générale
	Annexes

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2024 marque la naissance opérationnelle du Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE). Lancé en janvier 2024, le PAJE s'est donné pour vocation de former, encadrer et accompagner les jeunes dans la création et le développement de leurs initiatives entrepreneuriales. Dès cette première année, l'organisation a cherché à construire une réponse de proximité aux difficultés d'insertion économique des jeunes, en associant sensibilisation, acquisition de compétences, apprentissage pratique et accompagnement.

La stratégie mise en œuvre repose sur une conviction centrale : **l'entrepreneuriat des jeunes ne peut être durablement encouragé par la seule sensibilisation**. Il doit être soutenu par des compétences commerciales, financières, comportementales et techniques. C'est dans cette logique qu'un ensemble de thèmes a été développé autour de la vente, du réseautage, de la gestion financière, de la liberté financière, des modes de pensée, de la pensée positive, des erreurs entrepreneuriales et de l'auto-emploi.

L'année a également été marquée par des activités pratiques. Parmi les actions explicitement documentées figurent la première conférence « **JEUNESSE AU CŒUR DE L'ENTREPRENARIAT** », organisée le 15 juin 2024 à l'Université de Parakou, ainsi qu'une formation à la fabrication de savon organisée le 21 juillet 2024 à Parakou. Ces deux activités illustrent la volonté du PAJE de faire de la formation un outil concret d'autonomisation.

Au terme de l'exercice, le PAJE dispose d'une première expérience opérationnelle, d'un positionnement plus clair et d'une base d'activités sur laquelle construire son développement. L'enjeu pour les exercices suivants sera de consolider cette dynamique, de mieux documenter les résultats, d'étendre les partenariats et de renforcer le suivi des jeunes accompagnés.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAJE

Le Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE) est une initiative orientée vers la promotion de l'entrepreneuriat, le développement des compétences et l'autonomisation économique des jeunes. Son approche vise à rapprocher les jeunes des connaissances, des savoir-faire et des mécanismes d'accompagnement nécessaires à la transformation d'une idée en activité structurée.

1.1. Identité institutionnelle

Le PAJE se positionne comme un cadre d'apprentissage et d'accompagnement. Son intervention se situe à l'intersection de la formation, de l'entrepreneuriat, de l'insertion socio-économique et du développement local.

1.2. Public prioritaire

La jeunesse constitue le cœur de l'intervention. Le PAJE s'adresse en priorité aux jeunes désireux d'acquérir des compétences, de développer une activité génératrice de revenus ou de structurer une initiative entrepreneuriale.

1.3. Ancrage territorial

Les premières activités documentées se sont déroulées à Parakou, notamment à l'Université de Parakou et dans le cadre d'une formation pratique. Cette implantation constitue le premier ancrage opérationnel de l'initiative.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CRÉATION

La création du PAJE s'inscrit dans une réalité où l'accès des jeunes à des opportunités économiques durables constitue un enjeu majeur. Dans ce contexte, la promotion de l'entrepreneuriat apparaît comme un levier permettant de renforcer l'autonomie, de stimuler la création d'activités et de favoriser la participation des jeunes au développement économique local.

Toutefois, l'accès à l'entrepreneuriat ne dépend pas uniquement de la volonté. Les jeunes ont besoin de compétences pour identifier une opportunité, vendre une offre, gérer leurs ressources, construire un réseau, organiser une activité et persévérer face aux difficultés. Le PAJE a ainsi choisi d'agir simultanément sur les connaissances et sur les aptitudes pratiques.

2.1. Problématiques prises en compte

- Insuffisance de compétences entrepreneuriales directement opérationnelles.
- Difficulté pour certains jeunes à transformer une idée en activité structurée.
- Besoin de formation pratique dans des métiers accessibles.
- Nécessité de développer une culture de l'auto-emploi et de l'autonomie financière.
- Besoin d'un accompagnement de proximité.

2.2. Réponse apportée par le PAJE

La réponse institutionnelle repose sur un parcours progressif : sensibiliser, former, pratiquer, orienter et accompagner. Cette démarche permet de considérer le jeune non

seulement comme bénéficiaire d'une formation, mais comme porteur d'un potentiel économique à développer.

3. VISION, MISSION, VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

3.1. Vision

Construire une jeunesse capable de prendre des initiatives économiques, de créer de la valeur et de participer activement au développement de son territoire.

3.2. Mission

Former, encadrer et accompagner les jeunes dans la conception, la création et le développement de leurs initiatives entrepreneuriales, en privilégiant l'acquisition de compétences utiles et l'accès à des opportunités concrètes.

3.3. Principes d'action

- Practicalité : privilégier les compétences directement mobilisables.
- Proximité : rester au plus près des réalités des jeunes.
- Responsabilisation : encourager l'autonomie et la prise d'initiative.
- Progressivité : faire évoluer le jeune de la sensibilisation vers l'action.
- Partenariat : rechercher des complémentarités avec les institutions et acteurs économiques.

3.4. Positionnement de l'exercice 2024

L'année 2024 a principalement été consacrée à l'expérimentation et à la construction du modèle d'intervention. Le PAJE a commencé par démontrer sa capacité à mobiliser des jeunes, à organiser des activités et à proposer une combinaison de contenus théoriques et pratiques.

4. OBJECTIFS DE L'EXERCICE 2024

Objectif	Orientation opérationnelle	Résultat attendu
Renforcer les capacités	Former sur les fondamentaux entrepreneuriaux	Jeunes mieux outillés
Développer les savoir-faire	Organiser des ateliers pratiques	Compétences techniques acquises
Sensibiliser	Organiser conférences et échanges	Culture entrepreneuriale renforcée
Encourager l'auto-emploi	Promouvoir la création d'activités	Initiatives économiques émergentes
Construire l'accompagnement	Poser les premières bases du suivi	Parcours plus structuré

4.1. Priorités de l'année

La priorité a été donnée à la construction d'une première offre d'activités capable de toucher simultanément les dimensions comportementales, commerciales, financières et techniques de l'entrepreneuriat.

4.2. Critères de réussite

- Régularité des activités.
- Pertinence des thèmes.
- Participation et mobilisation des jeunes.
- Capacité à relier formation et action.
- Création d'une base institutionnelle permettant la poursuite des activités.

5. GOUVERNANCE ET STRUCTURATION INITIALE

La première année a également constitué une période de structuration. Le PAJE a progressivement défini ses responsabilités internes et ses modalités d'organisation. La conférence du 15 juin 2024 a notamment été associée à la désignation de membres du conseil, donnant à l'initiative une dimension organisationnelle plus affirmée.

5.1. Principes de gouvernance

La gouvernance recherchée repose sur une responsabilité claire, une coordination des activités, une mobilisation de personnes ressources et une organisation permettant de préparer, exécuter et suivre les activités.

5.2. Organisation des activités

Chaque activité est conçue comme une composante d'un parcours plus large. La préparation, la mobilisation des participants, l'animation, la pratique et le suivi constituent progressivement les éléments d'une méthode d'intervention.

5.3. Professionnalisation progressive

L'enjeu de la première année n'était pas seulement de multiplier les activités, mais de poser des bases suffisamment solides pour permettre une montée en puissance. Cette logique explique l'importance accordée à la structuration et à l'expérimentation.

6. APPROCHE D'INTERVENTION

Le modèle d'intervention développé en 2024 associe quatre dimensions complémentaires : sensibilisation, formation, pratique et accompagnement. Cette combinaison permet de répondre aux différents besoins qui apparaissent sur le parcours entrepreneurial.

Dimension	Contenu	Finalité
Sensibilisation	Conférences, échanges, mobilisation	Donner envie d'entreprendre
Formation	Thèmes entrepreneuriaux	Acquérir des connaissances
Pratique	Ateliers et démonstrations	Développer un savoir-faire
Accompagnement	Orientation et encadrement	Faciliter le passage à l'action

6.1. Une pédagogie orientée vers l'action

Le PAJE cherche à éviter une séparation entre la théorie et la pratique. Les contenus entrepreneuriaux doivent aider le jeune à comprendre son environnement, tandis que les ateliers pratiques lui donnent la possibilité d'expérimenter un métier ou une activité.

6.2. Une logique de parcours

L'ambition est de faire évoluer progressivement les bénéficiaires vers davantage d'autonomie. La formation constitue une étape ; la mise en pratique, la structuration du projet et le suivi doivent permettre de prolonger les acquis.

7. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'offre de renforcement des capacités développée autour du PAJE couvre plusieurs dimensions fondamentales de l'entrepreneuriat. Les contenus portent sur la capacité commerciale, la gestion financière, le développement personnel et la posture entrepreneuriale.

7.1. Compétences commerciales

Les thèmes consacrés à l'art de la vente et à la maîtrise de la vente traduisent l'importance accordée à la capacité de transformer une offre en valeur commerciale. Un jeune entrepreneur doit pouvoir présenter son produit, comprendre son client, convaincre et fidéliser.

7.2. Compétences financières

Les contenus consacrés à la gestion financière, à la liberté financière et à la gestion de l'argent visent à installer une culture de responsabilité dans l'utilisation des ressources.

7.3. Compétences comportementales

Les thèmes relatifs aux modes de pensée, à la pensée positive et aux erreurs courantes en entrepreneuriat abordent la dimension personnelle de l'entrepreneuriat : discipline, confiance, persévérance, capacité d'apprentissage et gestion des difficultés.

8. LES FORMATIONS ENTREPRENEURIALES

<i>Thème</i>	<i>Compétence recherchée</i>
<i>L'art de la vente</i>	Techniques commerciales
<i>La puissance du réseau</i>	Développement relationnel
<i>Gestion financière optimale</i>	Pilotage des ressources
<i>Le chemin vers la liberté financière</i>	Planification financière
<i>Votre avenir financier</i>	Projection et objectifs
<i>20 secrets pour gérer ton argent</i>	Gestion personnelle
<i>Les modes de pensées</i>	Posture entrepreneuriale
<i>Le pouvoir de la pensée positive</i>	Confiance et résilience
<i>Les étapes vers la pensée positive</i>	Développement personnel
<i>Les erreurs courantes en entrepreneuriat</i>	Prévention des erreurs
<i>Devenir un AS de la vente</i>	Performance commerciale
<i>Devenir mon propre patron</i>	Auto-emploi

Cette diversité permet d'aborder l'entrepreneuriat sous plusieurs angles et de construire progressivement une culture commune autour de l'initiative économique.

9. LES FORMATIONS PRATIQUES

La formation pratique constitue l'une des caractéristiques importantes de l'approche du PAJE. Les activités recensées couvrent des domaines techniques variés et accessibles.

- Installation de panneaux électriques, canal et dépannage.
- Fabrication de savon boule.
- Fabrication de chaussures en perles.
- Production d'homo liquide.
- Fabrication de sacs et autres articles.

9.1. Intérêt économique des métiers pratiques

La diversification des métiers permet de ne pas enfermer les jeunes dans une seule représentation de l'entrepreneuriat. Les ateliers montrent qu'une activité peut naître d'un savoir-faire technique, d'un besoin local ou d'une opportunité de transformation.

9.2. Passage de la compétence à l'activité

L'objectif recherché est que le savoir-faire acquis puisse progressivement être converti en prestation, produit ou microactivité génératrice de revenus.

10. CONFÉRENCE « JEUNESSE AU CŒUR DE L'ENTREPRENEURIAT »

Le 15 juin 2024, le PAJE a organisé à l'Université de Parakou sa première conférence sur le thème « JEUNESSE AU CŒUR DE L'ENTREPRENEURIAT ». Cette activité constitue un moment fondateur dans la visibilité et la structuration de l'initiative.

10.1. Objectifs de la conférence

- Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat.
- Créer un espace d'échanges autour de l'initiative économique.
- Présenter la dynamique portée par le PAJE.
- Renforcer les liens entre jeunes, responsables et personnes ressources.
- Poser des bases organisationnelles pour la poursuite des activités.

10.2. Portée institutionnelle

La conférence a également été l'occasion de désigner des membres du conseil. Elle a donc contribué à articuler animation entrepreneuriale et construction de la gouvernance.



Membres du conseil désigné lors de la première conférence « Jeunesse au cœur de l'entrepreneuriat », le 15 juin 2024 à l'Université de Parakou.

11. FORMATION EN FABRICATION DE SAVON

Le 21 juillet 2024, le PAJE a organisé à Parakou une formation consacrée à la fabrication de savon. Cette activité illustre concrètement l'orientation vers les métiers pratiques et l'acquisition de compétences pouvant être valorisées dans une activité entrepreneuriale.

11.1. Finalités

- Apprendre un savoir-faire technique.
- Sensibiliser à la transformation d'une compétence en activité.
- Encourager l'initiative individuelle.
- Faire découvrir un métier accessible et valorisable.

11.2. Portée de l'activité

Au-delà de la technique, l'atelier participe à la construction d'une culture de production et d'auto-emploi. La formation pratique donne au jeune une première expérience concrète de fabrication.



Participants à la formation sur la fabrication de savon organisée le 21 juillet 2024 à Parakou.

12. MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'accompagnement est au cœur de l'identité du PAJE. L'organisation entend dépasser la logique de formation ponctuelle pour aider les jeunes à transformer leurs acquis en initiatives économiques.

12.1. Du participant au porteur de projet

Le parcours recherché consiste à identifier les aspirations, renforcer les compétences, clarifier l'idée, structurer le projet et favoriser son passage à l'action.

12.2. Premières expériences d'accompagnement

Dans la dynamique de développement du PAJE, plusieurs jeunes ont été guidés dans la création de leurs activités, notamment à travers la préparation de plans d'affaires, les démarches de formalisation et l'appui administratif.

12.3. Nécessité du suivi

Le suivi doit permettre d'identifier les difficultés, d'apporter des conseils, de faciliter les mises en relation et d'encourager la continuité de l'activité.

13. RÉSULTATS ET ACQUIS

Domaine	Acquis de l'exercice
Institutionnel	PAJE lancé et premières bases organisationnelles posées
Formation	Programme de thèmes entrepreneuriaux diversifié
Pratique	Plusieurs métiers abordés
Sensibilisation	Première conférence publique organisée
Accompagnement	Premières expériences d'encadrement
Réseautage	Premières ouvertures vers l'écosystème

13.1. Acquis immatériels

L'exercice a permis de développer une identité, une méthode et une capacité d'initiative. Ces acquis sont déterminants pour une organisation en phase de démarrage.

13.2. Acquis opérationnels

La capacité à organiser une conférence, une formation pratique et des activités de renforcement des capacités constitue une première preuve de fonctionnement opérationnel.

14. CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

L'action du PAJE s'inscrit dans une perspective de développement local. En renforçant les capacités des jeunes et en encourageant l'auto-emploi, l'organisation contribue à créer des conditions favorables à l'émergence de petites activités économiques.

14.1. Entrepreneuriat et emploi

Chaque initiative économique portée par un jeune peut contribuer à sa propre autonomie et, à terme, à la création d'opportunités pour d'autres personnes.

14.2. Entrepreneuriat et revenus

Les formations pratiques sont pensées comme des portes d'entrée vers des activités génératrices de revenus. La valeur de l'intervention réside donc autant dans la compétence acquise que dans la capacité future à la valoriser.

14.3. Entrepreneuriat et développement local

En favorisant la production, les services et la transformation à l'échelle locale, l'entrepreneuriat des jeunes participe à la circulation de la valeur dans les territoires.

15. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET ANIMATION

La conférence de juin 2024 a constitué une première activité publique importante. Elle a contribué à rendre visible le PAJE auprès des jeunes et de l'environnement universitaire.

15.1. Communication de proximité

La communication du PAJE repose sur la présentation des opportunités offertes aux jeunes, la mobilisation des participants et la valorisation des activités réalisées.

15.2. Image institutionnelle

Dès la phase de lancement, l'organisation a commencé à développer une identité visuelle et des supports permettant de présenter ses activités et son positionnement.

15.3. Documentation

La conservation de photographies des activités constitue un élément important de mémoire institutionnelle. Elle permet de valoriser les réalisations et de constituer progressivement des archives.

16. DIFFICULTÉS ET RÉPONSES INSTITUTIONNELLES

Une organisation en phase de lancement doit composer avec des contraintes de ressources, de structuration, de mobilisation et de moyens matériels. L'exercice 2024 doit être considéré comme une phase d'apprentissage institutionnel.

16.1. Principaux défis

- Consolider les ressources nécessaires au déploiement régulier des activités.
- Structurer durablement l'organisation interne.
- Maintenir la mobilisation des jeunes.
- Développer des partenariats adaptés.
- Mettre en place des outils de suivi et de capitalisation.

16.2. Orientation de réponse

La réponse consiste à professionnaliser progressivement la programmation, à rechercher des partenaires, à documenter les activités et à renforcer les mécanismes d'accompagnement.

17. LEÇONS APPRISES

- La formation doit être liée à des perspectives concrètes d'activité.
- La pratique facilite l'appropriation des compétences.
- La mobilisation des jeunes doit être continue.
- La structuration institutionnelle doit accompagner le développement des activités.
- Les partenariats sont indispensables à la montée en puissance d'un dispositif d'accompagnement.

L'exercice 2024 montre également que l'entrepreneuriat des jeunes doit être abordé de manière globale. Les compétences commerciales et financières sont aussi importantes que les compétences techniques et comportementales.

18. ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Indicateur qualitatif	Constat	Appréciation
Mise en route	Activités effectivement organisées	Satisfaisant
Diversité des contenus	Thèmes entrepreneuriaux et métiers pratiques	Très satisfaisant
Visibilité	Première conférence publique	Satisfaisant
Structuration	Premières bases de gouvernance	En consolidation
Accompagnement	Dynamique amorcée	À renforcer
Mesure des résultats	Indicateurs quantitatifs encore limités	Prioritaire

18.1. Limites de mesure

Les archives disponibles ne permettent pas d'établir un bilan quantitatif complet des effectifs, des budgets exécutés, des emplois créés ou des chiffres d'affaires générés en 2024. Pour les exercices suivants, ces données devront être systématiquement collectées.

19. PERSPECTIVES 2025

- Renforcer l'accompagnement individuel et collectif des jeunes.
- Étendre progressivement les activités à d'autres localités.
- Développer des centres de formation régionaux.
- Mettre en place un incubateur d'entreprises.
- Renforcer les partenariats institutionnels et privés.
- Structurer un dispositif de suivi des jeunes formés.

19.1. Priorité stratégique

La priorité pour 2025 est de transformer les premières expériences de 2024 en un dispositif plus structuré, plus régulier et mieux documenté.

19.2. Passage à l'échelle

Le développement futur devra préserver l'esprit de proximité qui a caractérisé le lancement tout en améliorant la planification, les partenariats, le suivi et la mesure des résultats.

20. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'année 2024 restera une année fondatrice dans l'histoire du PAJE. Le lancement de janvier, les actions de sensibilisation, les formations entrepreneuriales et les ateliers pratiques ont permis de donner une réalité opérationnelle à la vision portée par l'organisation.

La conférence « Jeunesse au cœur de l'entrepreneuriat » du 15 juin 2024 et la formation en fabrication de savon du 21 juillet 2024 illustrent cette dynamique. Elles témoignent de la capacité du PAJE à réunir les jeunes autour de l'entrepreneuriat et à proposer des apprentissages directement orientés vers l'action.

Le principal acquis de 2024 est donc la création d'un premier socle : une identité, une orientation, des activités, des expériences de terrain et une ambition de développement. Ce socle doit désormais être consolidé par une organisation plus structurée, des partenariats renforcés et un système de suivi plus performant.

ANNEXES – CHRONOLOGIE ET PIÈCES VISUELLES

Date	Activité	Lieu
Janvier 2024	Lancement du PAJE	—
15 juin 2024	Première conférence « Jeunesse au cœur de l'entrepreneuriat »	Université de Parakou
21 juillet 2024	Formation en fabrication de savon	Parakou

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

Les photographies constituent des éléments de mémoire institutionnelle et de valorisation des activités de l'exercice.



Photographie institutionnelle – Conférence du 15 juin 2024.

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE – FORMATION PRATIQUE

Photographie de l'atelier pratique consacré à la fabrication de savon.



Photographie institutionnelle – Formation pratique du 21 juillet 2024.

VALIDATION DU RAPPORT

Le présent rapport constitue le bilan institutionnel de l'exercice 2024 du Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE).

LE PRÉSIDENT FONDATEUR

Sètondji Lévi NAGBO